

CTSSDP, séance du 7 novembre 2013

CFDT-Météo

- **Suivi des CTSS précédents : point d'information sur l'évolution de la prévision Marine.**

L'état des lieux est fait par Prévi/Mar/D en mettant en avant certaines évolutions :

- la suppression effective de la saisie Sympo Marine depuis le 8 octobre, avec l'extension des DPA terrestres aux anciennes zones rivages Sympo1.5. Les PAR saisissent les paramètres météo sur ces zones, la mer du vent est déduite du vent, et la houle correspond au choix de modèle conforme au cadrage CNP. Ultérieurement elle sera issue du cadrage Marine (par domaines).

La houle est visible dans l'IHM Sympo mais à ce stade non modifiable (cet inconvénient fort a été souligné, cela doit évoluer).

- la répartition des activités de Prévi conseil telle que proposée prend du sens avec l'obtention pour Brest d'un contrat de 5 ans avec Total. Il est rappelé le maintien des activités marines de Boulogne et du Havre. Le CNP assurera le relais veille de nuit pour les assistances.

- la possibilité d'avancer l'heure de production Côte.

- l'extension de la production des messages à enjeux sur la Méditerranée.

Les représentants du personnel rappellent les difficultés persistantes pour certaines vacations, liées à un enchaînement des tâches parfois sans logique métier et à des charges de travail importantes, ils attirent également l'attention sur la dégradation de qualité entraînée par la diffusion de prévisions issues de la production automatique.

Un poste ITM MAR/EXP est transformé en poste DEV spécialisé sur les outils des prévisionnistes (ouvert à la CAP d'automne).

- **Examen des projets de cadres de fonction 2014**
Projet de TROED 2014

Moins 1 IPEF (sur 2) à DPREVI/LABO : cette suppression répond à la politique de réduction globale des effectifs. Pour DP/Dir, il n'y a pas le choix, il va falloir tenir compte de cette perte de ressources, et sans doute réévaluer en conséquence les tâches du Labo... Pour les représentants du personnel, le poste ITM supplémentaire affecté au Labo qui n'apparaît pas dans son effectif, devrait faire l'objet d'une régularisation au TROED.

Moins 1 ITM CUT à DP/DCOORD, pour les mêmes raisons, mais dans un contexte différent de mutualisation des fonctions support DP et DCT. Certaines fonctions seront assurées par DCT, au dire de la direction cela est possible sans trop de difficultés...

Moins 1 ITM et 1 OE au CMS

DP/Dir signale 1 poste ouvert à COMPAS/COM en Développeur à la CAP ITM d'automne.

Il n'entre pas au TROED, mais vient renforcer l'équipe dans le cadre du glissement d'un des poste vers la fonction de responsable d'équipe et du développement des activités d'évaluation de la valeur ajoutée de l'expertise... une démarche dont on souhaite qu'elle soit abordée sans a priori !

L'ouverture du poste COMPAS/COM/D devrait être demandée pour la CAP suivante sans apport extérieur.

Chef de projet Sympo : l'agent est nommé provisoirement sous cet intitulé jusqu'à la clôture prochaine du projet. La fonction prise est celle de Responsable fonctionnel.

Vote sur le TROED demandé par les OS : résultat 6 contre (unanimité, nécessitant la convocation prochaine d'un CTSS)

Questions diverses

- Gestion du courrier

En raison des interrogations liées à une situation particulière sur le poste de gestion du courrier DP, nous avons demandé que soit précisé en interne un mode de fonctionnement préservant en toutes circonstances le niveau de service de la distribution du courrier, en terme de délai et de sûreté d'acheminement.

De l'avis DCT (représentant RH en CTSS), cela fonctionne bien mais il sera néanmoins veillé à ce que la charge supplémentaire soit clairement définie et répartie au mieux.

Information sur les postes CUT 2014 pour la DP

La liste repose sur le principe de pesée des postes, selon DP/Dir elle n'est pas encore validée et en tout état de cause, les discussions ont lieu au niveau national. A la remarque de FO sur le fait que la DP (et en particulier le CMS) paraît défavorisée en terme de répartition des postes CUT, DP/Dir répond que le principe du choix des postes CUT n'est pas d'équilibrer cette répartition entre les services et que des écarts assez sensibles peuvent effectivement être constatés entre directions.

Outre le projet de TROED, les sujets n'ayant pas pu être abordés faute de temps sont reportés à la séance du 29 novembre, en particulier :

Projet de cadre informatique 2014

Fonctionnement de la COMOD

Incidents sur la chaîne de production du 27/10/2013